

La Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse



édito

Chers Chartroussins,

Au cours de ce mois de mai, nous allons progressivement sortir du confinement instauré le 16 mars dernier. Pendant cette période qui débute, même si nous reprendrons petit à petit nos activités, je vous invite à continuer à respecter scrupuleusement les gestes « barrière » et de distanciation sociale, ceci pour éviter une nouvelle propagation du virus.

Dans ce contexte, la mairie réouvrira ses services publics, de façon adaptée et mesurée : accueil du public en mairie, accueil des enfants à l'école dans le cadre du plan de réouverture validé avec les enseignantes et l'inspection académique, services techniques et entretien du village, ...

Nous avons commencé à travailler, entre élus et "à distance", sur notre fonctionnement interne et sur la gouvernance participative que nous voulons continuer à animer au sein de la Municipalité. Si l'orientation annoncée est confirmée par le gouvernement, nous devrions pouvoir tenir notre premier Conseil municipal début juin. Il sera l'occasion de désigner le Maire et ses Adjoints. Puis à partir de là, nous pourrons prendre nos premières décisions, comme la mise en place de délégations à tous les nouveaux élus, le vote des budgets 2020, la mise en œuvre des projets structurants comme la Maison de santé, etc.

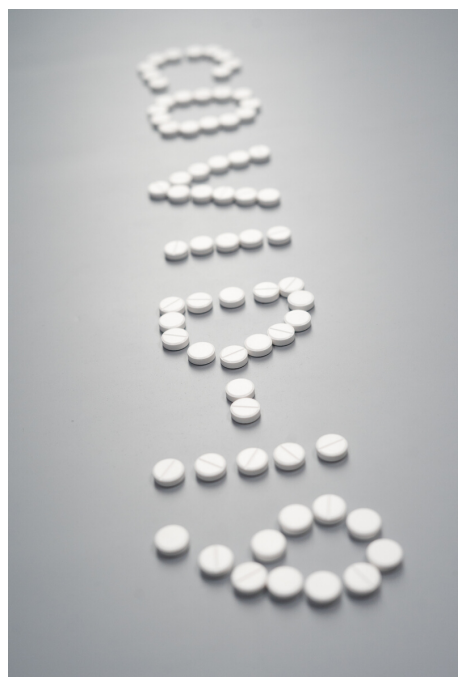
Je reprendrai mes permanences en mairie les samedi matin, de 8h à 10h, à compter du 16 mai, pour pouvoir vous rencontrer à nouveau, échanger et écouter vos besoins. A ceux qui souhaitent me rencontrer, je vous invite donc à contacter l'accueil de la mairie pour convenir d'un rendez-vous.

Ces vendredi 8 et 9 mai, nous avons distribué en mairie un masque gratuitement à tous les habitants du village, grâce une magnifique opération collective, à l'échelle de la Chartreuse, de la Valdaine et Vals du Dauphiné, impliquant bénévoles, entreprises locales, services et élus du territoire. Merci à toutes et tous pour cette action de solidarité !

Nous continuerons à vous informer des actualités municipales, par le biais de nos medias communaux : mails (inscrivez-vous !), site internet, lettres municipales, Facebook, ...

Récemment, à l'image du bel esprit d'entraide qui anime notre village, quelques couturières de Saint Pierre de Chartreuse ont pris l'initiative de coudre des surblouses pour les établissements de santé et les EHPAD du territoire. Elles ont déjà ainsi cousu plus de 50 blouses !

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Par mesure d'économie, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr
Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

Prochaine publication de la lettre municipale :

Samedi 6 juin 2020

Plan de déconfinement

CORONAVIRUS

DÉCONFINEMENT: LE PLAN DU GOUVERNEMENT

Le **7 mai**, si évolution favorable de l'épidémie → début du **déconfinement**.
Réévaluation fin mai. De **nouvelles mesures** entreront en vigueur le **2 juin**.

	À partir du 11 mai 2020	Les conditions / Les conséquences
Crèches	Réouverture.	10 enfants maximum par groupe. Enfants des personnels soignants prioritaires.
Écoles maternelles et primaires, collèges.	Réouverture partielle et progressive et sur la base du volontariat des parents.	15 élèves par classe maximum. ■ 11 mai : réouverture des écoles. ■ 18 mai : 6 ^e et 5 ^e . Masques obligatoires dans les collèges.
Lycées	Pas de réouverture pour l'instant.	Une décision sera prise fin mai.
Enseignement supérieur	Pas de réouverture.	Les universités ne rouvriront qu'après l'été.
Entreprises	Réouverture autorisée.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Télétravail doit être maintenu au moins 3 semaines après le 11 mai.
Bars, cafés et restaurants	Réouverture non autorisée.	Une éventuelle réouverture le 2 juin sera annoncée fin mai.
Commerces, marchés	Réouverture autorisée (sauf grands centres commerciaux).	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Les marchés pourront rouvrir sauf si opposition du maire.
Chômage partiel	Les mesures actuelles maintenues jusqu'au 1 ^{er} juin	
Transports en commun	RATP: 70% du trafic assuré*. 1 siège sur 2 condamné.	Port du masque obligatoire dans les bus, bus scolaires, métros, taxis et VTC.
Déplacements	Interdits au-delà de 100 km à partir du domicile.	Sauf si motif professionnel ou familial impérieux.
Sport	Interdit dans les lieux collectifs.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Sports professionnels : pas de reprise de la saison 2019 - 2020.
Cinéma, grandes salles de spectacles et grands musées.	Réouverture non autorisée.	Tous les grands rassemblements > à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre.
Médiathèques et petits musées	Réouverture autorisée.	
Cultes	Pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin.	
Mariages, anniversaires, réunions de famille	Limités.	Tous les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits.
Tests	700 000 tests virologiques par semaine.	Les personnes testées positives devront se confiner (chez elles ou à l'hôtel), leur entourage sera testé et isolé.
Masques	20 millions de masques grand public disponibles en pharmacie, dans les mairies, les supermarchés ou chez les buralistes.	
Le suivi dans les départements	À partir de jeudi, une carte des départements sera publiée quotidiennement par la direction générale de la Santé.	

*100% du trafic assuré sur les lignes 1 et 14 du métro. Sources: gouvernement, médias.

VISACTU

Distribution de masques

En mars dernier, Sylvie Pech (un très grand merci à elle !) avait lancé une opération de confection de masques en tissu, avec les couturières bénévoles du village, pour améliorer la protection des personnes soignants, des commerçants et des personnes fragiles ou âgées du village.

Devant le succès de l'opération, il a été décidé par les collectivités du territoire de lancer une nouvelle opération de confection de masques, à l'échelle du Cœur de Chartreuse, de Valdaine et des Vals de Dauphiné, afin de distribuer gratuitement un masque à chaque habitant en résidence principale (adultes et enfants).

Elle a, à nouveau, mobilisé un très grand nombre de bénévoles, dont un nombre important de notre village. Je tiens, à nouveau, à remercier chaleureusement chacune et chacun, pour leur participation active à cette belle action de solidarité, pour notre santé et celle de nos proches !

Ces masques ont été distribués les 8 et 9 mai. Les personnes qui n'ont pas pu venir récupérer leurs masques peuvent encore le faire, en mairie, aux heures d'ouverture (du mardi au samedi, de 8h30 à 12h).

Stéphane GUSMEROLI

COMMENT UTILISER MON MASQUE BARRIÈRE ?

Ce masque est personnel, je ne le prête à personne.



Avant la première utilisation et chaque soir, laver mon masque en tissu à 60° degrés pendant 30 minutes avec du savon/lessive.



Positionner mon masque sur mon visage les mains propres, j'englobe mon nez, ma bouche et mon menton. Manipuler mon masque **UNIQUEMENT** par les élastiques.



Ne pas toucher le masque lorsque je le porte. Garder mon masque maximum **4 heures : un masque humide devient inefficace**. Enlever mon masque toujours par les élastiques.



Après usage et en attendant le lavage en machine, je glisse mon masque potentiellement contaminé dans un sac ou un bac spécialement réservé aux « masques sales ».



Vérifier après chaque lavage sa bonne conformité, si déchiré ou déformé le jeter.

Le masque en tissu répond aux normes AFNOR SPEC S76-001. Il est destiné au grand public, en complément de l'application des gestes barrières. Il n'est pas destiné au personnel soignant au contact de patients.

UN MASQUE PRODUIT PAR UNE CHAÎNE SOLIDAIRE DE 600 BÉNÉVOLES

Une initiative politique et citoyenne sur le territoire Chartreuse, Valdaine et Vals du Dauphiné

Des bénévoles pour la découpe dans des entreprises du territoire, des bénévoles pour la couture à domicile, la coordination par les personnels et élus des communes, des intercommunalités et du département de l'Isère, des dons d'entreprises pour une partie des fournitures et du transport... En quelques semaines, environ 600 personnes et une dizaine d'entreprises se sont gracieusement mobilisées pour fabriquer localement et solidairement 90 000 masques.

Fort d'une 1^{ère} initiative en Chartreuse auprès des publics soignants et, avec le soutien d'experts locaux reconnus du textile, les élus de Chartreuse, Valdaine et Vals du Dauphiné ont décidé de financer les matières premières et fournitures nécessaires pour offrir à chaque habitant des 3 territoires un « masque barrière textile à plis » répondant aux normes AFNOR SPEC S76-001.

Avec le soutien actif du comité de pilotage : Céline Buriel, Conseillère départementale du Canton Chartreuse-Guiers; Michel Cudet, Maire de Saint-Geoire-en-Valdaine; André Gillet, Conseiller départemental du Canton Chartreuse-Guiers; Magali Guillot, Présidente de la Communauté de Communes Vals du Dauphiné; Benoit Laval, Entrepreneur et ingénieur textile; Jean-Louis Reynaud, Maire de Pressins; Denis Séjourné, Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse; **et des centres de découpe lasers :** ETS Boursier (Saint-Laurent-du-Pont), JPS Industries (Pressins), Luz'in (Le-Tour-du-Pin), UltiméSport (Saint-Pierre-de-Chartreuse).

Merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour ce projet collectif et solidaire !



Ne pas jeter sur la voie publique.

Le Comité d'Animation lance une collecte de dons pour remercier les bénévoles qui n'ont compté ni leur temps ni leur énergie pour coudre et diffuser les masques et les surblouses.

Si vous souhaitez participer, une cagnotte est mise à votre disposition à l'accueil de la mairie (ouverture au public du mardi au samedi, de 8h30 à 12h)



Distribution de masques

**Des masques fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
seront distribués à la mairie
le dimanche 17 mai de 9h à 14h**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

MASQUE GRAND PUBLIC COVID-19

Pour vous protéger dans le déconfinement,
la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de fournir
à chacun de ses habitants un masque.

Ce sont des masques réutilisables et lavables. Leur qualité
a été vérifiée par les laboratoires de contrôle. Ils viennent
d'entreprises de notre région.

Restez attentifs aux autres gestes barrières.
C'est ensemble que l'on arrivera à surmonter cette épreuve.

Prenez soin de vous et des vôtres.

MODÈLE : TN5

Réalisé selon les recommandations
AFNOR SPEC S76-001 : 27-03-2020

Masque alternatif antiprojection
Catégorie 2



Ce masque est réalisé en TISSU LAVABLE ET REUTILISABLE EXCELLENTE RESPIRABILITE / CONFORT OPTIMAL

Confectionné en Coton avec TRAITEMENT ANTIBACTERIEN WATERPROOF

L'efficacité de filtration de ce masque est supérieure à 70 % pour la filtration de particules de 3 µm émises

FABRIQUE SANS COUTURE CENTRALE POUR ASSURER UNE PROTECTION PLUS EFFICACE CROCHET D'OREILLE

ATTENTION

Le port du masque n'exonère pas les personnes de tous les gestes barrières recommandés.

Conditions d'utilisation

Ce masque est destiné à diminuer les risques de transmission d'agents infectieux pour les milieux professionnels et collectifs suivant la note d'information interministérielle du 29 mars 2020.

Ce dispositif n'est pas destiné à un usage médical au sens du règlement UE/2017/745 (Masque chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (Masque filtrant de type FFP2).

Ces masques sont exclusivement réservés à des usages non sanitaires (UNS) et ne doivent en aucun cas être utilisés pour prodiguer des soins.

auvergnerrhonealpes.fr

OEKO-TEX®
CONFIDENCE IN TEXTILES
STANDARD 100



Réouverture de la mairie et de l'agence postale

L'accueil de la mairie ainsi que l'agence postale seront à nouveau accessibles au public à partir du mardi 12 mai, aux jours et horaires habituels : du mardi au samedi, de 8h30 à 12h. Toutefois, des mesures strictes d'accès seront mises en oeuvre : pas plus d'une personne à la fois dans les locaux.

Bibliothèque municipale

Nous travaillons actuellement aux solutions qui nous permettront de rouvrir la bibliothèque dans les meilleures conditions prochainement. En attendant, n'hésitez pas à vous inscrire pour bénéficier gratuitement des services en lignes proposés par la bibliothèque départementale de l'Isère : <https://mediatheque-departementale.isere.fr/>

Portage de courses

Le portage de courses est toujours d'actualité. En cas de besoin, n'hésitez pas à joindre Dominique CABROL au 06 31 42 81 46 afin d'être mis en contact avec un bénévole.

Site internet de la commune

Les informations concernant la crise sanitaire actuelle sont très nombreuses. Un onglet intitulé "Covid-19" a été ajouté à la page d'accueil du site de la commune. Vous pouvez y consulter les actualités, régulièrement mises à jour, sur la Santé, l'Alimentation, l'Administratif et la Solidarité.

D'autre part, une fois par semaine, nous faisons parvenir aux personnes abonnées à notre liste de diffusion un message avec l'ensemble des informations qui nous parviennent et susceptibles de vous faciliter la vie pendant cette crise. Abonnez-vous !

Rendez-vous sur :

<https://www.saintpierredechartreuse.fr/>

Recherche d'un exploitant du snack de la Diat

La commune de Saint Pierre de Chartreuse lance un appel à candidature pour attribuer l'exploitation de l'espace snack situé sur la base de loisirs de La Diat, sous la forme d'une convention de mise à disposition, pour une nouvelle durée d'une année, renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Vous pouvez consulter le cahier des charges sur le site de la commune ou directement sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.

Date limite de réception des offres : le 15 mai 2020

Les dossiers sont à envoyer par la poste par pli recommandé avec avis de réception à :

MAIRIE

38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Ou à déposer au secrétariat de mairie contre récépissé (horaires d'ouverture : du mardi au samedi 8h30 - 12h00)

Les candidats pourront être invités à présenter leur offre en mairie dans la semaine du 25 au 30 mai 2020.

Nuisances sonores

Extrait de l'arrêté préfectoral N° 884/91 : "Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit".

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : Fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, Fête de la musique.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches de 10h à 12h

Merci de respecter ces horaires !

Réouverture de l'école le 18 mai

Après un travail avec les enseignantes et les services municipaux, nous avons opté pour une rentrée le 18 mai afin d'assurer les meilleures conditions pour cette reprise qui ne peut avoir lieu que dans le strict respect du protocole sanitaire.

Tous les enfants ne pourront pas être accueillis en même temps, les enseignantes devant organiser leurs locaux pour respecter la distanciation imposée.

Les 4 classes accueilleront les enfants par groupe, à la journée suivant un roulement. La directrice informera les parents des modalités d'organisation dès le 12 mai. Les enfants des personnels prioritaires seront accueillis tous les jours de la semaine. Les PS et MS ne pourront pas être accueillis, les conditions de respect des gestes barrière ne pouvant être garanties.

La restauration scolaire est maintenue, les enfants devant apporter leurs couverts et leur assiette ainsi qu'une gourde ou une bouteille d'eau. Ils déjeuneront dans leurs classes, encadrés par le personnel municipal.

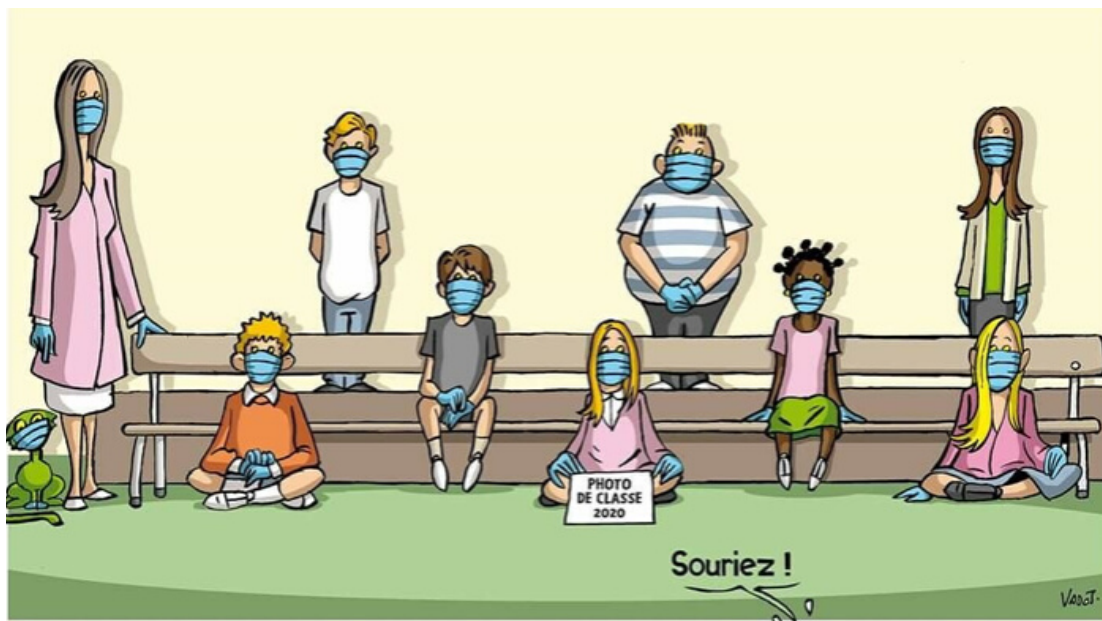
L'accueil au périscolaire du matin et du soir sera proposé, avec un effectif moins important que d'habitude.

Le transport scolaire est maintenu, sauf pour les enfants de moins de 5 ans, Carole et Sandrine devant se trouver à l'école dès 8h20 pour participer à l'organisation de l'accueil de tous les élèves. Le port du masque sera obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans.

Toutes les mesures seront prises pour assurer la rentrée dans le respect des règles sanitaires imposées. Un protocole d'accueil où chaque parent aura son rôle à jouer, sera envoyé à chaque famille afin que chacun puisse prendre connaissance de l'organisation scolaire et des mesures sanitaires retenues.

Parents : n'oubliez pas de compléter et de nous renvoyer le formulaire en ligne concernant la rentrée de votre enfant avant le 12 mai, 17h !

Dominique CABROL, Adjointe en charge de l'école



Projet d'implantation de 2 nouvelles antennes mobiles 4G

Dans le cadre de la démarche nationale de couverture des zones non couvertes en réseau mobile 4G, l'Etat a missionné Bouygues Télécom pour implanter deux nouvelles antennes 4G sur la commune. Ces antennes doivent permettre de couvrir en réseau 4G la quasi-totalité de la commune. Tous les opérateurs mobiles (SFR, Orange, Free Mobile et Bouygues Télécom) pourront les utiliser. Ces antennes devraient être installées avant mars 2021.

Nous mettons à disposition sur le site Internet de la mairie (ou en consultation papier à la mairie) un document appelé "Projet d'implantation de deux nouvelles antennes 4G" expliquant le projet de Bouygues Télécom pour ces deux antennes et où nous en sommes dans le déroulement des relations entre la Commune et l'opérateur.

Depuis ce mercredi 29 avril 2020, vous pouvez consulter le "Dossier d'Information Mairie" (DIM) déposé par Bouygues concernant le projet d'implantation d'une antenne à La Coche.

Nous mettons à disposition sur le site Internet de la mairie (ou en consultation papier à la mairie) un document appelé "Projet d'implantation de deux nouvelles antennes 4G" expliquant le projet de Bouygues Télécom pour ces deux antennes et où nous en sommes dans le déroulement des relations entre la Commune et l'opérateur.

Depuis ce mercredi 29 avril 2020, vous pouvez consulter le "Dossier d'Information Mairie" (DIM) déposé par Bouygues concernant le projet d'implantation d'une antenne à La Coche.

Vous pouvez vous exprimer sur l'implantation de cette antenne jusqu'au 19 mai 2020. Le délai d'instruction du dossier étant court, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques rapidement, afin que nous puissions en tenir compte dans nos échanges en cours avec Bouygues Télécom.

La Mairie a demandé à Bouygues Télécom de réaliser une simulation d'exposition aux champs électromagnétiques pour l'antenne de La Coche (nous devrions la recevoir vers le 10 mai 2020 et nous la mettrons à disposition du public).

La Mairie a **jusqu'au 25 juin 2020** pour instruire et donner un avis sur le projet d'antenne à La Coche.

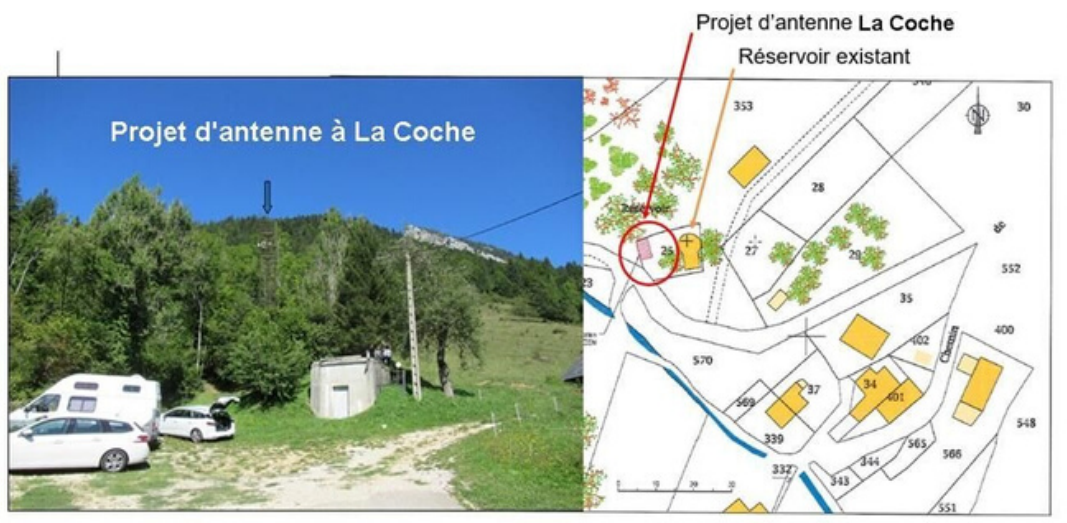
D'autre part, la réflexion sur l'implantation de l'antenne des Egaux est encore en cours et est aussi expliquée dans le document "Projet d'implantation de deux nouvelles antennes 4G".

Les élus de la commune travaillent sur un document de synthèse sur le sujet de l'implantation des antennes relais qui vous sera présenté en mai 2020.

Si vous êtes intéressé par ce projet, vous avez des remarques, des doléances, un besoin d'informations complémentaires, vous pouvez nous contacter :

Eric DAVIAUD
eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Stéphane GUSMEROLI
stephane.gusmeroli@saintpierredechartreuse.fr



Déploiement de la fibre optique : point d'étape

Comme vous l'avez tous vu, les travaux de la fibre optique ont avancé l'été et l'automne dernier, avec le tirage de long de nos routes des câbles constituant le réseau principal, et la construction du nœud central avec un bâtiment situé aux Bargettes. Vous êtes maintenant nombreux à nous demander quand sera possible le raccordement effectif de vos habitations à la fibre. Considérant la crise sanitaire actuelle et le retard pris par ailleurs par la société en charge du déploiement du réseau local de desserte, nous ne sommes pas en mesure de vous donner un calendrier précis à ce stade. Les premiers raccordements pourraient potentiellement intervenir en 2021. Nous espérons disposer d'une vision clarifiée l'été prochain. A suivre ...

Nous avons dernièrement signalé à la société OTE (mandatée par le Département de l'Isère pour les travaux réalisés en 2019), l'état déplorable de son installation de chantier, « abandonnée » sur le parking des Cottaves : ce dernier a été pillé et du matériel a été éparpillé dans la nature. La Mairie, après avoir rangé le lieu, a rappelé mi-mars la situation au Département et notamment le risque de pollution car certains contenants contiennent de l'huile. Il nous a été répondu que le site serait évacué et nettoyé début mai.

Nous serons vigilants sur le respect de cet engagement, comme à l'avenir sur la propreté dans notre village et de nos espaces naturels.

Eric DAVIAUD

Encombrants

L'équipe des services techniques (Robert, Jérémie, Jean François et Arnaud) a repris son service en effectif complet le lundi 11 mai. La prochaine tournée de ramassage des encombrants aura exceptionnellement lieu sur deux jours, les lundi 25 et mardi 26 mai et sur l'ensemble de la commune afin de compenser l'absence totale de ce service au cours des deux derniers mois.

Rappel des consignes :

1. S'inscrire en mairie au plus tard le vendredi 22 mai avant 12 h.
2. Indiquer la nature et le poids de approximatif de l'encombrant (maximum 50kg). Les cartons d'emballage et a fortiori les mobylettes et les scooters ... ne sont pas des encombrants collectés par nos employés communaux.
3. Déposer l'encombrant le samedi ou le dimanche qui précède le ramassage bien en vue devant sa propriété et non dans un recoin au fond du jardin.

Merci de faire preuve de civisme en respectant ce service communal.

La crise sanitaire actuelle nous oblige à prendre des mesures qui ne facilitent pas l'organisation du travail en équipe. Des difficultés d'approvisionnement peuvent également avoir lieu pour certains travaux. Nous faisons appel à votre compréhension pour d'éventuels dysfonctionnements ou retard qui pourraient en résulter.

Rudi LECAT

Déchets sauvages ...

Quitte à être confiné, autant rentabiliser cette situation. Le confinement était l'occasion de chercher de nouveaux chemins dans mon périmètre autorisé, et j'en ai aussi profité pour ramasser les déchets trouvés sur ma route.

Lors d'une session découverte, j'ai d'abord trouvé 4 pneus éparpillés que j'ai ramenés au bord du chemin (pour les évacuer plus tard), puis plus de 20 pneus, au fond d'un ravin ... Mais comment sont ils arrivés là ??

Seul, il m'était compliqué de tout emporter. J'ai noté l'endroit et continué ma route pour une intervention future. Au détour d'une discussion de lotissement via réseaux sociaux, nous sommes rapidement convenus d'une action commune, en respectant les distances de confinement évidemment ... Le lendemain, c'est à 4 que nous avons remonté tous ces pneus 60m plus haut. Le 5ème équipier était là avec sa remorque. Une heure bien efficace plus tard (on a presque respecté le temps de sortie !) les pneus et déchets trouvés (verre, plastique ...) étaient de retour au lotissement, prêts à être récupérés par les équipes municipales pour une évacuation en déchetterie. La session suivante, 2 jours plus tard et sur un autre secteur, me fera revenir avec un sac de course plein. Le sac a été trouvé sur place également ...

Pour de futures actions, si vous ne pouvez pas vous mêmes évacuer des déchets rencontrés sur vos chemins de promenade, vous pouvez noter les points sur la carte que nous avons créée. Et nous nous chargerons de les évacuer.

https://drive.google.com/open?id=1fp7DFdM1eaj2KdIdONH4d_oBoHL0NMTo&usp=sharing

A noter que le "Collectif Chartreuse Propre" porte également de très belles opérations sur tout le massif : ils interviennent sur signalement sur leurs pages facebook ou leur site internet.

<https://www.facebook.com/chartreusepropre/>
<http://www.chartreusepropre.fr>

Bon déconfinement à tous, et évitons de salir notre nature, cela nous évitera d'avoir à la nettoyer !

Nicolas BERNARD pour le lotissement Saint-Hugues



Réouverture des commerces

- **Brun Sports** : Location, vente réparation Vélos à assistance électrique ou vélos musculaire, matériel de sports (randonnée, camping, vélo...) : Ouverture de 9h à 12h les samedis, dimanches et jours fériés dans un premier temps. Le reste du temps sur RDV (tél. : 04 76 88 62 12). En général, nous ouvrons tous les jours pour la saison d'été à partir du 20 juin environ. Nous adapterons en fonction cette année.
- **Oréade** : Soins esthétiques à partir du 11 mai, lundi, vendredi et samedi de 9h à 18h sur RDV 04 76 50 34 48
- **Savonnerie Fleur de Lyne** : A partir du 11 mai et pendant la saison : lundi de 15h à 19h / du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.
- **La Boutique** : du 12 au 17 mai, du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h, dimanche 9h30 à 12h30. Les horaires changeront peut-être par la suite. Tél. : 04 38 86 91 65
- **Salon de coiffure Luminessen's** : lundi, mardi, vendredi 9h - 18h et : samedi 8h-16h. Tél. : 04 76 88 62 68
- **Bureau de tabac chez Martin** : du lundi au samedi : 7h30-12h30 / 14h-19h ; dimanche et jours fériés : 7h30-12h30 / 14h-18h ; fermé mardi après-midi hors saison. Tél. : 04 76 26 43 91
- **L'Art et la Manière** : A partir du samedi 4 juillet : tous les jours jusqu'au dimanche 30 août de 10h-12h30 / 15h-19h. Les différentes mesures-barrières seront mises en place dans la boutique. Si besoin, nous adapterons les horaires pour rester plus ouverts entre midi et 14h.
- **Auberge du Charmant Som** : Dès le 21 mai, 7j/7 formule boissons tartes et pique-niques ... uniquement vente à emporter de 9h à 21h les jours de beau temps. Tél. : 04 76 88 83 38
- **Le Hibou gourmand** : Plats à emporter du vendredi au dimanche (vendredi 18h00-20h00, samedi : 11h30-13h30 / 18h00-20h00, dimanche : 11h30-13h30 / 18h00-20h00). Nous proposons pizzas, burgers frites et salades. A partir du 11 Mai, nous ferons du mercredi midi au lundi midi avec les mêmes horaires. Tél. : 04 76 53 24 86
- **Pizza'broc** : mercredi, jeudi, vendredi : 18h-20h30 ; samedi, dimanche : 10h30- 12h30 / 18h-20h30.
- **Les petits jardiniers** : La boutique sera ouverte à partir du mercredi 13 mai 2020, de 14h à 17h. Fermé dimanche et lundi toute la journée. Le jardin sera ouvert à la visite, sur RDV au 06 85 52 76 20 pour les individuels uniquement (pas de visite de groupes) à compter du mardi 16 juin 2020, du mardi au samedi après-midi. Visite libre et gratuite (pas de visite commentée). Et surtout, on prépare les nouveautés de l'été : avec Madeleine Nau, naturopathe, nous vous proposerons, à partir de mi-juin, des ateliers de découverte des plantes et de leurs bienfaits. Encore un peu de patience !
- **Les Jardins de Chamechaude** : ouverts depuis le samedi 9 mai, mardi : 16h30-19h et samedi : 9h-12h30. Tél. : 06 40 98 72 84
- Les commerces de bouches (SPAR, boulangerie, fromagerie, boucherie) : restent ouverts selon leurs horaires actuels, ceux-ci seront susceptibles d'être modifiés par la suite.



Dans le contexte sanitaire actuel, Dominique REY, horticulteur à Entremont le Vieux, ne pourra pas organiser de portes ouvertes aux serres cette année.

Néanmoins, vous pourrez dès le lundi 11 mai :

- Venir vous servir sur l'exploitation, tout en respectant les consignes de sécurité (port du masque recommandé, respect des gestes barrière et de distanciation).
Les horaires d'ouverture sont les suivants :
 - lundi : 14h-19h
 - mardi/mercredi/vendredi : 10h-12h 14h-19h
 - samedi matin : marché de St Pierre d'Entremont
 - samedi après midi : 14h30-19h
- Commander par mail à l'adresse suivante : dominiquerey.horticulteur@gmail.com pour un retrait sous 24h aux serres, en consultant le catalogue des plants de printemps via le lien suivant : reyhorticulteur.wixsite.com/horticulture

Pendant l'épidémie de Coronavirus, le cabinet médical de Saint-Pierre de Chartreuse reste ouvert.

Les médecins sont disponibles pour conseiller et suivre les patients présentant des symptômes compatibles avec le Coronavirus, en mettant en place toutes les mesures de protection et le suivi nécessaires, conformément aux recommandations officielles. En cas de symptômes évocateurs (toux et / ou fièvre), merci d'appeler au 04 76 56 73 80 ou au 04 76 88 81 81.

Ils continuent d'assurer des consultations de médecine générale classique, non COVID. Des mesures de protection et de désinfection adaptées ont été mises en place au cabinet pour recevoir les patients en toute sécurité.

Il est recommandé aux patients présentant des pathologies chroniques nécessitant un suivi régulier de le poursuivre. L'épidémie actuelle ne doit pas retarder des prises en charge pour d'autres pathologies chroniques ou aiguës, ni les suivis pédiatriques. En cas de doute, vous pouvez appeler, pour voir si une consultation est nécessaire (au cabinet ou par téléconsultation).

Afin de ne pas surcharger les services d'urgence, n'appeler le 15 qu'en cas de nécessité, ou le soir et le week-end, pour être mis en relation avec le médecin de garde.

Rappel des bons comportements pour lutter contre la propagation du virus

Plusieurs habitants ont contracté le coronavirus. Tout le monde ne peut pas être testé, mais nous vous rappelons qu'au stade 3 de l'épidémie, toute personne présentant les symptômes suivants est considérée comme porteuse du virus :

- toux sèche
- fièvre
- difficulté respiratoire
- perte du goût et de l'odorat
- diarrhée

Nous rappelons également que beaucoup de personnes peuvent être porteuses du virus sans présenter le moindre symptôme.

Les règles INDISPENSABLES à respecter sont les suivantes

- en cas de symptômes, même mineurs, **APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT, sans vous déplacer dans son cabinet.**
- une personne considérée positive doit être isolée au sein du foyer selon une durée définie par le médecin traitant (pièce séparée, sanitaires séparés dans la mesure du possible), **ET NE DOIT SORTIR SOUS AUCUN PRÉTEXTE.** Pour une personne positive, tout le foyer est considéré comme positif; chaque membre du foyer doit respecter scrupuleusement le confinement, et ne doit sortir que pour des raisons exceptionnelles; il faut alors compter sur la solidarité de voisinage et de village pour se faire approvisionner en produits alimentaires et de première nécessité, **SANS SORTIR.**

- En cas de sortie, et même sans symptôme, il est vivement conseillé de porter un masque (chirurgical, tissu, etc..) ou une grosse écharpe, tout en respectant les autres gestes barrières (lavage des mains fréquents, toucher le moins de choses possible, et distances de sécurité de 1 à 2 mètres)

Ces adaptations sont contraignantes, mais c'est grâce à la responsabilité et au civisme de chacun que cette épidémie pourra être vaincue et permettre à chacun de reprendre une vie plus traditionnelle le plus vite possible.

Merci de votre participation à cet effort global

Dr Fanny Arnoux et Luc Rossary
Cabinet médical de St Pierre de Chartreuse et du Sappey en Chartreuse
<http://www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr>
mail : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

Soutien psychologique

Dans le contexte actuel éprouvant pour chacun d'entre nous, une aide psychologique est possible à Saint-Pierre de Chartreuse.

Nathalie Tissot, psychologue clinicienne résidente à Saint-Pierre de Chartreuse, propose aux habitants de la commune une consultation psychologique à titre bénévole.

Nathalie Tissot est spécialisée pour les enfants, adolescents, adultes, familles, couples, chirurgie bariatrique, RPS, cellule de crise psychologique.

Vous pouvez la joindre tous les jours par téléphone, mail, Skype, SMS, WhatsApp. Il suffit d'en faire la demande. Elle vous proposera un rendez-vous, en fonction de ses autres consultations qui sont maintenues en présentielle, en téléconsultation à son cabinet, et uniquement en téléconsultation à St Pierre de Chartreuse.

La confidentialité de ces échanges sera bien évidemment respectée.

Ses coordonnées :

Nathalie Tissot
Psychologue Clinicienne
04 76 89 19 16 - 06 84 12 73 06
tissotnathalie@me.com

Pour les personnes isolées, inquiètes, le personnel soignant, Anne Ermolieff est également disponible, à titre bénévole, pour une écoute, une discussion par téléphone.

Anne Ermolieff
Psychologue clinicienne, Psychanalyste,
Diplômée en soins palliatifs (psychologie)
06 73 48 24 74

Un numéro vert a été mis en place par le gouvernement afin d'aider la population mais aussi le personnel de santé sur le plan psychologique, face à l'épidémie de Covid-19 et aux mesures de confinement imposées.

0.800.130.000

Cette plateforme est ouverte 7 jours sur 7, de 9 heures à 19 heures

PENDANT LE CONFINEMENT

Cellule **D'ÉCOUTE**
et de **SOUTIEN**
aux parents

**LUNDI,
MERCREDI
ET VENDREDI**
10h à 12h30
et
14h à 19h



CENTRE SOCIAL
CHARLES BÉRAUDIER

TÉL : 04 76 65 03 78

Avec l'intervention de professionnelles dédiées



Accès aux déchèteries

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a décidé d'une réouverture du service sous conditions

Les usagers **n'ayant plus de capacité de stockage à leur domicile** pourront se rendre sur les 2 sites, à Entre-deux-Guiers et St-Pierre-d'Entremont, aux jours et horaires d'ouverture habituels :

	Entre-deux-Guiers	St Pierre d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

Les conditions de dépôt suivantes devront être strictement respectées :

Pour les particuliers :

- 1 seul passage par jour
- maximum 2 m3 de déchets par passage et par jour
- maximum 2 flux de déchets différents par passage (par exemple: végétaux/gravats ou bois/encombrants)
- aucune aide au déchargement de la part du gardien
- distanciation obligatoire d'au moins 2 mètres entre les usagers et entre les usagers et le gardien
- aucun outil à disposition sur place (possibilité d'apporter les siens)

Ces modalités d'accès visent à garantir la sécurité du personnel comme celle des usagers.

L'objectif est par ailleurs de réduire au maximum les interactions entre les personnes ainsi que leur temps de présence sur place.

Le non-respect de ces modalités entrainera l'exclusion immédiate du fautif sans que ce dernier n'ait pu décharger ses déchets. La gendarmerie sera autorisée à effectuer tout contrôle qu'elle jugerait nécessaire.

Sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, seuls 8 véhicules seront autorisés en simultané sur le quai. A St-Pierre-d'Entremont, seuls 2 véhicules seront autorisés en simultané sur le site. Compte-tenu de ces restrictions, les temps d'attente pourraient être sensiblement allongés. Pour autant, la fermeture des sites aura lieu aux horaires habituels, quel que soit le nombre de véhicules en attente.

Pour les professionnels

Afin de garantir aux professionnels et aux services techniques communaux des conditions de dépôt optimales, un créneau leur est spécifiquement réservé sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers uniquement :

- les vendredis de 10h à 13h

L'accès aux particuliers est strictement interdit sur ce créneau.

A l'inverse, les professionnels et services techniques sont libres de venir déposer leurs déchets sur les jours et horaires habituels mais aux mêmes conditions de passage que les particuliers.

Nous comptons vivement sur le civisme de chacun.
Le non-respect des consignes énoncées pourrait entrainer une révision des conditions d'accès aux déchèteries.



Initiatives bol d'air !



Toujours en ligne, les vidéos de Peggy Rannou pour rester en forme !

- Circuit training 1 : <https://youtu.be/RUO0WWz66hM>
- Séance Pilates 1 : <https://youtu.be/S1KMLu70S68>
- Assouplissement du haut du dos : <https://youtu.be/kIDQKqa9HuA>

Prenez bien soin de vous !



"Les Clés de Chartreuse" offre aux personnels du CHU de Grenoble, Chambéry et Voiron une parenthèse nature

Le 11 mai les déplacements seront à nouveau permis et la Chartreuse offrira à nouveau son écrin de verdure aux personnes qui ont dû rester enfermées depuis plusieurs semaines.

Le personnel soignant des CHUs a donné le meilleur de lui-même en accompagnant les malades et en s'épuisant nuit et jour pour sauver des vies et aider les autres.

Il est temps de leur permettre de reprendre de l'énergie et de venir se reposer et se ressourcer dans la nature de la Chartreuse. C'est tout juste la fin de l'hiver ici et le printemps les attend en Chartreuse.

Je souhaite mettre mon entreprise et mes valeurs au service de l'après confinement.

Les Clés de Chartreuse, avec les propriétaires des Clés, offrent aux personnels soignants des CHUs une parenthèse nature et de repos en venant gratuitement s'installer le week end ou en semaine du 11 mai au 30 juin.

Le coût des logements est offert ainsi que les prestations d'accueil des Clés de Chartreuse.

Cette opération montre comment notre territoire de Chartreuse est solidaire et comment sa nature sauvegardée peut être une source de joie, de repos et de bien-être.

Christophe DUMONT-GIRARD
www.lesclesdechartreuse.fr
Tél : 06 33 08 63 20

Initiatives !

Création du groupe de discussion, d'aide et de partage

« Ohé les Chartroussins ! »

ohé-les-chartroussins@googlegroups.com

- *Ce dimanche Martine voulait poncer une vieille armoire de cuisine afin de la repeindre. Or, elle vient de se rendre compte qu'elle n'a plus de feuilles abrasives pour sa ponceuse triangulaire. Comment s'en procurer alors que tous les commerces sont fermés ?*
- *Martin a préparé des plants de potiron, il en a trop par rapport à l'espace prévu dans sa jardinière. Est-ce que cela pourrait intéresser un voisin ?*
- *Mélanie a une dizaine de bocaux qui prennent trop de place dans une armoire : quelqu'un souhaiterait les récupérer pour faire des confitures ?*
- *Le colis que Madeleine avait commandé est disponible dans un magasin de Saint Laurent du Pont. Mais Madeleine n'a pas de voiture. Est-ce que quelqu'un peut récupérer le colis à sa place ?*
- *Marise veut faire une surprise à Méline pour leurs 3 ans de mariage. Elle a réservé une table dans un restaurant de Saint Pierre mais le matin même la baby-sitting lui fait savoir qu'elle est malade. Comment trouver un(e) remplaçant(e) au pied levé ?*
- *Marc a deux places pour le match de rugby de ce soir mais il ne peut pas y aller. Est-ce que cela pourrait intéresser un voisin ?*
- *Marthe et Marc-André reçoivent leurs enfants et petits-enfants pour une fête de famille début juillet. Ils ont besoin d'un lit enfant, d'une chaise haute pour bébé et de 2 ou 3 matelas d'appoint. Comment s'en procurer ?*

On pourrait multiplier les exemples : recherche d'outillage (tondeuse, débroussailluse, cireuse, etc.), recherche d'un livre (pour un enfant qui doit faire un exposé à l'école ; ou un guide de voyage...), recherche ou proposition d'une remorque pour aller à la déchetterie, recherche d'une bouteille de gaz de dépannage pour le week-end...

Au-delà de ces besoins ponctuels, on peut penser aussi à bien d'autres situations : François a perdu son chien dans la rue, quelqu'un l'aurait-il vu ? ; Francine a une grosse armoire à déplacer et elle est toute seule, quelqu'un peut lui donner un coup de main avant l'heure de l'apéro ? Frédéric propose de faire une partie de pétanque sur le plan de ville cette après-midi, y a-t-il des volontaires ? Fabienne cherche des conseils pour construire un piège pour frelon asiatique... etc....

Face à ce type de situation, on peut frapper à la porte de son voisin, et s'il n'a pas la solution, on peut frapper plus loin, et encore plus loin... Cela prend parfois beaucoup de temps et de l'énergie, d'où l'idée de ce groupe : et si on pouvait « frapper à plusieurs portes » en même temps ?

C'est en pensant à toutes ces situations de notre vie quotidienne que nous avons souhaité créer le groupe « Ohé les Chartroussins », destiné à tous les habitants de Saint Pierre de Chartreuse -qu'ils y vivent toute l'année ou qu'ils y soient sporadiquement.

Le groupe permet la recherche ou proposition de toutes sortes d'objets et de services tant qu'ils ne rentrent pas en concurrence avec nos professionnels et commerçants.

Le principe en est très simple : pour pouvoir y participer, il faut juste avoir une adresse électronique (un e-mail, peu importe votre hébergeur : Gmail, Yahoo, Orange ou tout autre). Une fois inscrit sur le groupe, on peut, soit faire une demande/une proposition (qui arrivera immédiatement à tous les membres de la liste, une bonne quarantaine à ce jour), soit répondre à une demande/proposition.

Si vous êtes intéressé(e), voici comment procéder en 3 étapes :

1. Envoyez un courriel à Raúl Caplán (raul.caplan@gmail.com) en indiquant votre nom, prénom et votre courriel.

2. Vous recevrez ensuite un message vous indiquant que vous faites partie du groupe.

3. Dès réception de ce message, vous êtes inscrit et vous pouvez lancer un sujet en écrivant à ohé-les-chartroussins@googlegroups.com ou répondre à une demande/proposition.

Deux conseils simples pour le bon fonctionnement du Groupe :

-Mettez toujours un « Objet » très clair pour votre message :

« Cherche fendeuse de bois », « Cherche guide touristique de Turin », « Donne 2 places de cinéma », « Cède lit bébé en bon état », « Cherche étudiant(e) pour aide aux devoirs de mon fils collégien », « Trouvé berger australien du côté de Saint Hugues », etc.

Si l'objet est clair, seules les personnes qui peuvent potentiellement y répondre le liront. Cela vous donne plus de chances d'avoir des réponses ... et cela permet à chacun de savoir si le contenu du message le concerne ou pas.

-Répondez à toute la liste seulement si cela concerne tout le monde. Par exemple, si vous êtes intéressé(e) par les places de cinéma proposées par un membre du groupe, vous pouvez répondre au groupe, afin que les autres membres sachent que ces places ne sont plus disponibles (il suffit de dire « Je suis preneur », « Ca m'intéresse, comment faire pour les récupérer », etc.).

Puis les échanges qui vous permettront de récupérer ces places se font directement entre vous deux, soit par mail, soit par téléphone, ou juste en vous déplaçant chez la personne si elle n'habite pas trop loin.

Sachez qu'une fois inscrit (e), vous pouvez vous désinscrire sur simple demande au modérateur Raúl Caplán (raul.caplan@gmail.com).

Dernier point : certaines personnes n'utilisent pas régulièrement le courrier électronique -ou n'en ont pas. Ce serait dommage de les exclure de ce système dont le but est précisément l'entraide. Les personnes se trouvant dans cette situation peuvent

soit s'adresser à un voisin ou ami de confiance qui pourra passer le message à leur place, soit contacter directement le modérateur (raul.caplan@gmail.com / 09 71 46 15 39) qui s'en chargera de diffuser le message (mais bien entendu, cela prendra forcément un peu plus de temps).

En conclusion, le but de ce groupe est de s'entraider entre voisins, sans retour attendu, si ce n'est la bienveillance envers tous. « Entraide », « respect » et « convivialité » sont les mots clé qui guident notre démarche. Notre but est d'écarter toute dimension commerciale, voilà pourquoi toute proposition ayant pour objet la vente, la location ou l'offre d'un service payant ne rentre pas dans le périmètre de ce groupe (hormis des propositions ou des demandes type baby-sitting, heures de ménage ou repassage, aide aux devoirs, recherche coordonnées d'un artisan-peintre, maçon...).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, remarque ou proposition.

Respect des pâturages



NOUS NOUS SOUCIONS DE L'ENVIRONNEMENT !

VOUS TRAVERSEZ DES ZONES DE PÂTURAGE

Trois règles sont à respecter :

1. Vous traversez des zones de pâturage, n'y jetez pas vos déchets.

2. Restez sur les sentiers balisés. Ne piétinez pas les pâturages.

3. Soyez silencieux en présence des troupeaux. Ne nourrissez et ne touchez pas les animaux. Quand sa présence est permise, tenez votre chien en laisse.



Frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique,
apprenez à le reconnaître et
SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - *Vespa Crabro*



Frelon asiatique - *Vespa Velutina*



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Végétal
direction Environnement
réseau FREDON
Auvergne - Rhône-Alpes

GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
l'action sanitaire ensemble

Numéros utiles

Pas forcément d'école, mais on ne perd pas le contact pour autant ! Suite à la proposition faite aux enfants le mois dernier, voici l'oeuvre de Faustine Vittet (8 ans).
Continuez d'envoyer les dessins, les photos, les textes et nous les publierons dans la prochaine Lettre Municipale.
fabienne.barris@saintpierredechartreuse.fr



Mairie
04 76 88 60 18
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h
www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale
04 76 53 01 30
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Bibliothèque
04 76 50 34 81
Mercredi 10h-12h et 15h-17h
Samedi 10h-12h

École des 4 Montagnes
04 76 88 63 87
Cantine
04 38 02 05 52
Accueil périscolaire
06 87 41 89 45

Crèche "Fées et Lutins"
04 76 88 65 40

Les Clés de Chartreuse
06 33 08 63 20

Taxi de Chartreuse
06 84 83 88 54

Covoiturage
<https://www.saintpierredechartreuse.fr/transports>

Médecins
Dr Fanny Arnoux et Luc Rossary
<http://www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr>
mail : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

Pharmacie
Dr. Sophie Mottet
04 76 88 65 21

Infirmières Libérales
06 87 61 39 04

Sage-femme libérale
04 79 28 99 76

Kinésithérapeute
06 38 02 53 73

Praticien en Ostéopathie
M. Christoph Tarade
06 23 44 72 54

Soutien psychologique - Covid 19
Nathalie Tissot : 06 84 12 73 06
Anne Ermolieff : 06 73 48 24 74
Numéro vert : 0800 130 000
Cellule de soutien aux parents : 04 76 65 03 78

Samu 15 ou 112
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences personnes sourdes 114

Centre Social
St Laurent du Pont
04 76 55 40 80

ADMR
04 76 06 44 14

Portage de courses
06 31 42 81 46

Office de Tourisme
St Pierre de Chartreuse
04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de Chartreuse
St Pierre de Chartreuse
04 76 88 75 20

Communauté de Communes
Cœur de Chartreuse
04 76 66 81 74

Déchèteries

Entre-deux-Guiers : Tel : 04 76 66 81 74
Mardi 8h-12h
Mercredi 8h-12h
Jeudi 10h-13h / 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 8h-12h / 13h-17h

St Pierre d'Entremont
Mardi 14h30-16h30
Samedi 9h-12h

Directeur de publication : Stéphane Gusmérioli
Responsable de la rédaction : Stéphane Gusmérioli
Conception, rédaction, envoi par email : Fabienne Barris, Dominique Julien
Crédits photos : Nicolas Bernard, Faustine Vittet